

# Élections professionnelles Fonction publique d'État

Vous êtes		Vous voterez	CT-MESR	CT-E	CT-U	CAPN	CAPA	CCP-ANT
			Vote à l'urne ou par correspondance	Vote à l'urne ou par correspondance	Vote à l'urne ou par correspondance	Vote électronique	Vote électronique	Vote à l'urne ou par correspondance
ITRF	IGR	3 fois	OUI	OUI		OUI		
	IGE	3 fois	OUI	OUI		OUI		
	ASI	3 fois	OUI	OUI		OUI		
	TCH	3 fois	OUI	OUI		OUI		
	ADT	4 fois	OUI	OUI		OUI	OUI	
AENES	AAENES	4 fois	OUI	OUI		OUI	OUI	
	SAENES	4 fois	OUI	OUI		OUI	OUI	
	ADJAENES	4 fois	OUI	OUI		OUI	OUI	
Personnel de bibliothèque	Conservateur général	3 fois	OUI	OUI		OUI		
	Conservateur	3 fois	OUI	OUI		OUI		
	Bibliothécaire	3 fois	OUI	OUI		OUI		
	BIBAS	3 fois	OUI	OUI		OUI		
	Magasinier	3 fois	OUI	OUI		OUI		
Enseignant.e	PR	3 fois	OUI	OUI	OUI			
	MCF	3 fois	OUI	OUI	OUI			
	PRAG	4 fois	OUI	OUI		OUI	OUI	
	PRCE	4 fois	OUI	OUI		OUI	OUI	
	PAST (enseignants associés)	2 fois	OUI	OUI				
Contractuel.le	ATER	3 fois	OUI	OUI				OUI
	Doctorant	3 fois	OUI	OUI				OUI
	BIATSS et enseignant.e non titulaire	3 fois	OUI	OUI				OUI
ITA & chercheurs des UMR (hors scrutins EPST)	2 fois	OUI	OUI					
Infirmier ESR	3 fois	OUI	OUI		OUI			
Assistante sociale	3 fois	OUI	OUI		OUI			
Personnels en détachement	3 fois	OUI	OUI		OUI			
Personnel de droit privé	2 fois	OUI	OUI					

Attention, selon votre établissement ou votre situation, vous pouvez aussi être amené à voter aussi pour d'autres élections : CT d'un organisme de recherche, CPE, CCAS, conseils centraux...

NB : le mandatement en CHSCT dépendant directement des scrutins aux CT, il n'y a pas de vote spécifique pour les CHSCT.

## Lexique

CAPN : Commission administrative paritaire nationale  
 CAPA : Commission administrative paritaire académique  
 CCP-ANT : Commission consultative paritaire des agents non-titulaires (personnels contractuels)

CT-MESR : Comité technique ministériel de l'Enseignement supérieur, de la Recherche  
 CT-E : Comité technique de l'établissement  
 CT-U : Comité technique des personnels enseignants de statut universitaire

La CGT, une force pour que nos revendications soient satisfaites

La CGT c'est, pour des millions de salarié.e.s, une force déterminante pour la défense de leurs droits et intérêts, au travail, et plus largement dans tous les actes de la vie sociale.

Première organisation syndicale de la Fonction publique, elle puise dans la solidarité les principes mêmes de son action et son audience se fonde sur une détermination sans cesse réaffirmée de combattre les coups que le patronat et les gouvernements successifs portent contre l'immense majorité de la population.

À l'opposé des conceptions fondées sur la rentabilité financière, nous défendons le principe de l'efficacité sociale pour le progrès social et l'épanouissement de chaque individu.

Ce qui repose sur la mise en valeur des potentialités de chacun.e et le développement de son esprit critique, de ses capacités à comprendre et maîtriser la réalité qui l'entoure.



Le Service public national est garant de cette efficacité sociale. Il constitue la base d'un investissement social, collectif, qui n'est pas seulement financier, mais culturel et politique.

Pour un Service public national d'Enseignement supérieur et de Recherche, laïque, démocratique et émancipateur.

**JE VOTE et je fais voter CGT**

- aux commissions paritaires,
- au CT de l'établissement,
- au CT universitaire et
- au CT ministériel.